

BULLETIN COMMUNAL

COMMUNE DE FRANGY EN BRESSE

MAI 2016

Mairie ouverte au public: mardi, mercredi, jeudi, samedi de 9 h à 12 h

Tel : 03-85-74-71-10 / mairie-frangy@wanadoo.fr

Construire à Frangy

Notre commune n'est pas dotée d'un règlement en matière d'urbanisme (carte communale ou PLU). Elle dépend donc d'un règlement national (RNU) et les dossiers de demande de Certificats d'Urbanisme et de permis de construire sont traités par les services de la sous-préfecture (DDT). L'interprétation par ces services d'une réglementation de plus en plus restrictive fait que de nombreuses demandes de CU sont refusées malgré l'avis favorable du maire. De plus c'est au maire de signer des refus qu'il ne cautionne pas et s'il décide de ne pas signer, c'est le Préfet lui-même qui prend en fin de compte la décision en suivant l'avis des services de l'Etat.

Faire un PLU actuellement coûterait cher et n'arrangerait rien car seules quelques parcelles pourraient figurer dans les zones constructibles, sachant que ce PLU devrait respecter les directives du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) qui entrera prochainement en vigueur et qui limitera la surface constructible dans chaque commune.

Pourquoi refuser à des propriétaires de construire sur leur terrain ? Où est la cohérence quand ces refus concernent des parcelles desservies en eau et en électricité et n'ont pas de vocation agricole ?

Que vont devenir nos petits villages si on limite de façon arbitraire les constructions ? nos écoles si de jeunes couples ne peuvent s'installer ? nos commerces ?

La disparition de nos communes est-elle programmée ? Nous ne pouvons nous y résoudre !

Pour proposer des parcelles constructibles, le conseil municipal a voulu créer ce lotissement sur « le terrain du château », qui voit le jour... après bien des tracas administratives.

Ces 5 parcelles particulièrement bien situées attendent donc preneur au prix de 13 € le m². (avec eau, électricité et téléphone). L'assainissement sera individuel.

Une sixième parcelle est disponible à proximité du lotissement.

Un espace environnemental autour de ce lotissement est à l'étude pour former un cadre agréable arboré avec un sentier de promenade passant par les berges de la Seillette.

ICI Lotissement du Château
TERRAIN A VENDRE
13€ le m² 5 LOTS Viabilisés de 1000 à 1800 m²
* Eau
* Electricité
* Téléphone
Renseignements en Mairie de Frangy-en-bresse 03 85 74 71 10

LE CIMETIERE ET L'EGLISE ACCESSIBLES A TOUS



Travaux réalisés par les employés communaux en pavés auto bloquants

BAR-RESTAURANT-AGENCE POSTALE + UN LOGEMENT DE 100 M2

Coût de la réhabilitation : 314800 €H.T Coût TTC 366200€

Maçonnerie	61 250	Charpente	37 290	Menuiseries extérieures	24 771
Menuiserie intérieure et terrasse	22 561	Plomberie chauffage	24 264	Carrelages faïences	8 275
VRD	10 821	Electricité générale	21 886	Métallerie Serrurerie	14 195
Panneaux chambre froide	8 573	Sols souples	3 361	Plâtrerie peinture	44 295
Maîtrise d'oeuvre	33 200				

Financement



SUBVENTIONS		PART COMMUNALE
Conseil Général	28 300€	Emprunt 120 000€+ fonds propres
Conseil Départemental	15 000€	
Conseil régional	30 000€	
Etat	4 900€	
Ministère des finances	61 300€	
Aide de la poste	20 000€	

Le bar-restaurant et l'agence postale devraient ouvrir au 1 er juillet

FINANCES COMMUNALES - COMPTE DE RESULTAT 2015

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Frais de personnel	94 968	Taxes et redevances	155 639
Indemnités des élus	19 942	Dotations Etat et Département	180 597
Syndicat scolaire	58 838	Revenus des immeubles	32 511
Syndicat des rivières	13 357	Divers	10 143
SDIS	15 372	Dons	1 003
Gaz - électricité- eau et combustibles	23 560		
Voirie et fossés	14 250		
Entretien bâtiments et terrains	10 337		
Entretien matériel roulant	2 115		
Fournitures et équipements	7 195		
Accessibilité cimetière	5 925		
Entretien et maintenance	5 413		
Intérêts des emprunts	6 195		
Assurances et charges diverses	11 793		
Taxes foncières	4 586		
CCAS	4 000		
Subventions associations	3 350		
	301 196		379 893

INVESTISSEMENTS

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 78 697 €

DEPENSES		RECETTES	
Remboursement emprunts	22 346	Récupération TVA	3 476
Maison Pargaud	44 573	Subvention du Conseil Départemental	15 000
Assainissement	23 000	Versement caution	330
Matériel	7 841		
	97 760		18 806

DEFICIT D'INVESTISSEMENT : 78 954 €

RESULTAT CUMULE AU 31 DECEMBRE 2015

174 365 +78 697 - 78 954 =174 108€

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux de fiscalité directe pour 2016

PROJET « BALADES VERTES »

Trois itinéraires en boucle d'une distance de 8 à 18 kms au départ du bourg seront balisés suite à une étude du Conseil Départemental, dans un but de valoriser et de promouvoir notre village. Ces circuits seront ouverts aux randonneurs pédestres, aux VTT et aux cavaliers.

DEPART DE GUY PERNIN

Après Jean Paul Bossu parti en retraite, c'est « GUST » qui a décidé pour des raisons personnelles, de quitter ses fonctions d'agent communal, après 18 années de services.

Employé d'une grande compétence, ses qualités techniques et sa polyvalence ont permis à la commune d'effectuer elle-même bien des réalisations.

HAUT DEBIT

La fibre optique arrive à Frangy en 2016. Frangy fait partie des 46 communes choisies pour cette première opération ponctuelle. Elle devrait permettre la montée en débit sur toute la commune, en attendant le déploiement du très haut débit prévu après 2020



CABINET INFIRMIER - le cabinet infirmier de St Germain du Bois assurera une présence quotidienne à Frangy

(maison d'hébergement de la Communauté de Communes-Route de Louhans)

dès le début du mois de mai.
horaires à préciser (à demander en mairie)

Avec les pompiers : Le CPI de FRANGY

En 2015, le CPI de Frangy a réalisé 35 interventions. Il comprend aujourd'hui 11 pompiers dont 3 femmes. Deux nouveaux volontaires sont venus grossir les rangs : madame Katia Michelin et monsieur Abdelkrim Zanat.

AVEC NOS ASSOCIATIONS—LES PROCHAINS RENDEZ VOUS

15	mai	2016	Puces de l'Amicale des Anciens Elèves
11	juin	2016	Pétanque de l'Amicale sportive foot
18	juin	2016	Méchoui de la société de chasse
14	août	2016	Concours de pétanque de l'Amicale des pompiers
21	août	2016	Fête des amis de la rose
4	septembre	2016	Randonnée de l'Amicale des Anciens Elèves
8 et 15	octobre	2016	Spectacles de l'Amicale des Anciens Elèves
23	octobre	2016	Loto du club des amis réunis
29	octobre	2016	Moules frites de l'Amicale sportive foot
19	novembre	2016	Concours de tarot de l'Amicale des pompiers
10	décembre	2016	Illuminations de l'Amicale des Anciens Elèves
18	décembre	2016	Arbre de Noël et repas de l'Amicale des pompiers